

La Gazette

Saint-Quentin-en-Yvelines

Les travaux de la ligne 18 avancent, le futur métro opérationnel d'ici fin 2030

Dossier page 2

Le tunnelier entre Guyancourt et Versailles a déjà creusé plus de la moitié de son parcours, la phase de génie civil pour la gare de Guyancourt entre dans sa dernière ligne droite, et la mise en service du tronçon est toujours attendue pour fin 2030.



PLAISIR

UN VILLAGE MÉDICAL DEVRAIT VOIR LE JOUR À CÔTÉ DE L'HÔPITAL

Actu page 4



SQY
Plusieurs projets saint-quentinois candidats au budget participatif handicap de la Région

Actu page 7

■ **LES CLAYES-SOUS-BOIS**
Plusieurs rénovations d'équipements publics durant l'été aux Clayes **Page 6**

■ **PLAISIR**
L'étang de la Cranne envasé ... et pollué par des cyanobactéries ? **Page 7**

■ **GUYANCOURT**
Une aide financière pour soutenir les commerces de proximité **Page 8**

■ **FAITS DIVERS**
La responsable de la police municipale de La Verrière va être décorée **Page 10**

■ **ATHLÉTISME**
Jean-Louis Esnault, un vétéran encore en quête de nouveaux records **Page 12**

■ **CULTURE**
Un ex-musicien de Johnny Hallyday à One nation ce dimanche **Page 14**

VILLEPREUX

LA COMMUNE MET EN PLACE LA VIDÉOVERBALISATION

Actu page 6



SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES
La ferme pédagogique de l'Île de loisirs restera ouverte au moins jusqu'à l'été 2026

Actu page 4



VOISINS-LE-BRETONNEUX
L'hôtel de ville a été reproduit dans le jeu vidéo Minecraft

Actu page 8



En 2025, profitez d'une



visibilité optimale

auprès d'un large lectorat hebdomadaire.

Contact : pub@lagazette-sqy.fr

La Gazette de Saint-Quentin-en-Yvelines
12, avenue des Prés - 78180 Montigny-le-Bretonneux

GUYANCOURT

Les travaux de la ligne 18 avancent, le futur métro opérationnel d'ici fin 2030

► ALEXIS CIMOLINO

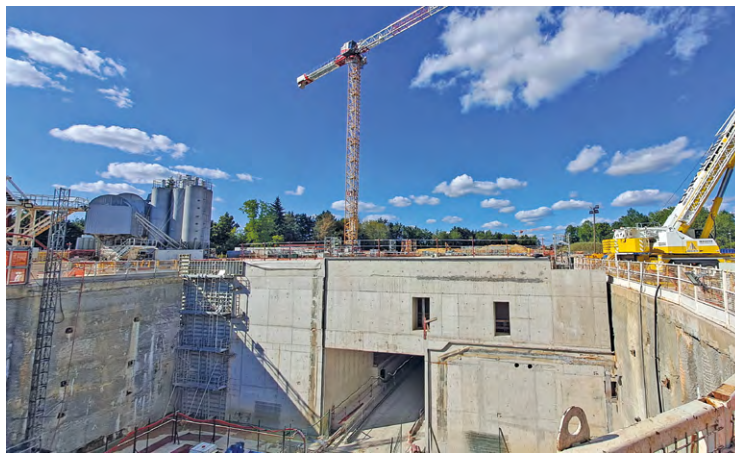
Versailles-Orly en une demi-heure en transport en commun. Ce sera possible grâce à la future ligne 18 du métro du Grand Paris Express. Une ligne qui s'arrêtera à Guyancourt et dont les travaux avancent. Une visite de chantier, ouverte au public, s'est tenue le 8 juillet dernier à Guyancourt. « *L'objectif, c'est de désacraliser un peu les travaux, montrer aux gens ce qu'on fait, comprendre un peu ce qu'il y a derrière les palissades, car c'est important de savoir, d'échanger, d'écouter les questions, de répondre aux attentes des riverains* », explique Laurent Descottes, directeur de projet adjoint à la Société des grands projets (SGP), le maître d'ouvrage.

Cette visite a aussi et surtout permis de constater les évolutions du chantier, notamment depuis le début de creusement par le tunnelier Awa sur

la portion située entre Guyancourt et Versailles Chantiers. Parti de Guyancourt en juin 2024 (lire notre dossier du 4 juin 2024), celui-ci est arrivé à Satory le 13 juin dernier. Il a donc déjà creusé 3,8 des 6,8 km de tunnel séparant Guyancourt de Versailles Chantiers et avance à un rythme moyen d'une vingtaine de mètres par jour, selon Laurent Descottes.

Pour le reste, les travaux, lancés officiellement en janvier 2023, en sont, concernant la partie de la ligne située à SQY, « *à la fin du génie civil* », indique Mélanie Armand, cheffe de projet secteur pour la partie mise au sol et Guyancourt au sein de la SGP. « *On a construit l'ouvrage souterrain, donc les prochaines étapes, ce sera de passer sur la partie bâtiminaire, à SQY* », précise-t-elle.

« *Globalement, tous les travaux sont lan-*



À Guyancourt, le chantier de la construction de la future gare du métro, qui descendra à 17 m de profondeur, en est encore pendant un an en phase de génie civil.

cés en génie civil, on a fait à peu près un tiers de la partie mise au sol entre Saclay et [Guyancourt], avec un ouvrage qui est terminé, et en tunnels, on a tous nos sites qui sont en travaux», complète Laurent Descottes. Désormais, « *pendant encore une petite année, on va finir le génie civil et on a toute la gestion des matériaux issus du tunnelier qui va rester sur le site et partira dans un an* », poursuit-il. Après, on va avoir l'entreprise d'aménagement, qui vient faire les super structures, il y en a 2 ici (sur la future gare de Guyancourt, Ndlr) de part en d'autre de la gare souterraine. Elle va creuser et faire la partie bâtiminaire. »

« *Une fois qu'il auront bien avancés, il y aura nos collègues des marchés des systèmes lignes et des systèmes locaux : la plomberie, la ventilation, toute l'électricité... Ils vont aussi venir en interface avec le projet d'aménagement, et ça jusqu'à 2028*, continue le directeur de projet adjoint. *Ce ne sera pas fini en 2028, mais on va commencer en 2028 des essais pour vérifier que nos équipements fonctionnent, que ça va. Ça fonctionne tout seul, en interaction avec les uns les autres, car nous sommes quand même sur une ligne automatique, il y a quand même des essais en interne sur la gare et après avec le métro, et donc, à l'horizon du 1^{er} semestre 2030, on va avoir des trains qui vont commencer à venir circuler, pour qu'on voie si tout fonctionne en interaction, tous les systèmes, l'arrivée des trains, l'ouverture des façades des quais, tous les systèmes de sécurité.* »

Ces 1^{res} circulations s'effectueront sans voyageurs. Une « *marche à blanc* » qui sera réalisée « *3 mois avant la mise en service* », donc au dernier trimestre 2030, fait savoir Laurent Descottes.

Le tunnelier entre Guyancourt et Versailles a déjà creusé plus de la moitié de son parcours, la phase de génie civil pour la gare de Guyancourt entre dans sa dernière ligne droite, et la mise en service du tronçon est toujours attendue pour fin 2030.

de Saclay, avant de passer au sol, en tranchée ouverte puis couverte, et de finir en souterrain entre Guyancourt et Versailles.

Ainsi, le métro replongera en prenant la direction de la Cité Royale. Une descente due notamment à la présence des étangs de la Minière sur le trajet. « *Comme les étangs de la Minière sont dans un creux, on est passé 15 m en-dessous, donc on est descendu très fortement, et remonté, mais on remonte à une pente inférieure à 5 %, sinon on ne remonte pas avec des rails*, explique Laurent Descottes. *On est à plus de 35 m à Satory, et au pied, donc on est à plus de 40 m au fond de la gare.* »

Jusqu'à 43 m de profondeur exactement pour la future gare de Satory, tandis qu'à Versailles Chantiers, le métro arrivera à 45 m. Concernant les 3 futures stations du tronçon ouest de la ligne (Guyancourt, Satory et Versailles Chantiers), « *les structures des gares sont réalisées en paroi moulée ou en paroi parisienne en fonction de leur profondeur. Sur les 8 ouvrages annexes, 4 puits ont été forés dans de grandes profondeurs allant de 50 à 75 m du fait du relief accidenté de la vallée de la Bièvre* », évoque la SGP dans un communiqué.

Une petite vingtaine d'entreprises sont mobilisées pour mener à bien le projet sur la ligne. Un projet colossal au coût bien sûr très important. « *Le marché du génie civil, qui commence [à Guyancourt] et va jusqu'à Versailles Chantiers, c'est plus de 400 millions*, d'après Laurent Descottes. *Mais ce n'est que le génie civil, après il y a tous les aménagements, et c'est beaucoup de corps d'état.* »

La future gare de Guyancourt-SQY, proche notamment du Technocentre et du futur quartier des Savoirs, devrait être fréquentée par 30 000 personnes par jour. Au total, ce sont 110 000 voyageurs qui devraient emprunter quotidiennement l'ensemble de la ligne 18, qui sera composée de 10 gares (aéroport d'Orly, Antony-Pole-Wissous centre, Massy-opéra, Massy-Palaiseau, Polytechnique, université Paris-Saclay, Christ de Saclay, Guyancourt, Satory, Versailles-Chantiers). Une ligne qui devrait révolutionner les transports en Île-de-France et à SQY et changer la vie de nombreux voyageurs du territoire. ■

Toujours opposés à la fermeture du mini-tunnel de la RD 91, les élus de Voisins lancent une pétition

En lien avec la construction de la ligne 18 et dans le cadre de l'aménagement du futur quartier des Savoirs, à Guyancourt, les élus de Voisins-le-Bretonneux n'en démordent pas sur la question du mini-tunnel de la RD 91 reliant Guyancourt à leur commune. S'ils sont favorables à l'arrivée du futur métro, « *une chance formidable pour notre territoire* », ils s'opposent à la fermeture programmée du mini-tunnel, car celui-ci « *fluidifie chaque jour le trafic pour des milliers d'usagers, notamment entre les bassins d'habitat du sud Yvelines, et notamment de la Vallée de Chevreuse, vers les bassins d'emplois du sud et de l'ouest parisien* », peut-on lire sur la pétition lancée le 27 juin dernier et mise en ligne sur le site internet de la mairie de Voisins. « *Sa suppression provoquera inévitablement une asphyxie routière. Sans oublier qu'aux utilisateurs initiaux s'ajouteront ceux qui se rendront en voiture vers... la nouvelle gare* », ajoutent-ils sur la pétition. « *Cette avancée majeure et indéniable [que constitue la ligne 18] ne doit pas se faire au prix d'une dégradation de la qualité de vie* », résume la municipalité vicinoise, mobilisée depuis plusieurs années sur le sujet (une lettre avait déjà été envoyée et une motion votée en conseil municipal).

Contacté, l'Établissement public d'aménagement Paris-Saclay (EPAPS), aménageur du futur quartier, rappelle que la gare du métro « *est positionnée à l'endroit du mini-tunnel* » et qu'il est « *impossible de faire autrement* ». « *Cette suppression est donc indispensable. Elle a été décidée depuis plusieurs années*, affirme l'EPAPS. *Cette gare est le fruit d'une bataille des élus pour l'avoir car le tracé historique ne prévoyait pas d'escalade à SQY. Le bénéfice de ce métro est pour toute la région et il contribuera à la diminution de la circulation grâce au gain de temps de cette nouvelle mobilité.* »

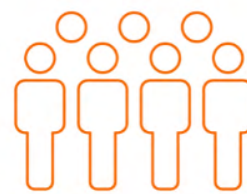
Mais pour les pétitionnaires vicinois, « *le pari d'une baisse importante du flux de véhicules à l'horizon de l'aménagement du futur quartier est un leurre. La réalité, c'est que la fermeture du tunnel entraînera indubitablement des congestions importantes de voitures à Guyancourt et à Voisins avec un trafic de report insupportable dans nos rues et nos quartiers* ». Voisins réclame « *une expérimentation temporaire grandeur nature de la fermeture du mini-tunnel afin d'en démontrer les effets réels* ».

LES ENGAGEMENTS DE SEPUR

Engagés pour des
territoires
plus durables



Engagés pour une
responsabilité
sociale forte



Engagés pour des
territoires connectés



Retrouvez plus de détails sur nos
engagements sur sepur.com



PLAISIR

Un village médical devrait voir le jour à côté de l'hôpital

Les élus ont voté en conseil municipal, le 25 juin, l'acquisition par la Ville à l'euro symbolique d'une parcelle située à côté de l'hôpital en vue d'y implanter un village médical.

► ALEXIS CIMOLINO



ILLUSTRATION LA GAZETTE DE SQY

Ce village médical devrait comprendre « la construction d'une vingtaine de logements, un cabinet d'échographie, des cabinets médicaux pour des spécialistes et une crèche avec 12 berceaux », énumère le 1^{er} adjoint.

Plaisir avance sur ses projets de santé. En plus de la future maison médicale devant voir le jour en fin d'année au rez-de-chaussée d'un immeuble situé rue Mansart, en face de l'hôpital, la commune souhaite que soit implanté un village médical, sur la parcelle située juste à côté du centre hospitalier. Une délibération a été votée lors du conseil municipal du 25 juin dernier pour approuver l'acqui-

sition par la Ville à l'euro symbolique de la parcelle cadastrée AK 32.

C'est sur cette parcelle située au 308 rue de la Boissière, à l'intersection avec la rue Mansart et juste en face du futur bâtiment avec maison médicale, que doit s'installer ce village médical. « La Ville souhaite continuer le parcours médical à proximité de la future maison médicale et du centre

hospitalier de Plaisir, en partenariat notamment avec le centre hospitalier, a commencé par expliquer Christophe Bellenger (Horizons), 1^{er} adjoint plaisirois, chargé de la vie quotidienne, de l'urbanisme et des ressources humaines. Et ce en réalisant « un projet innovant pour l'avenir des soins en implantant un village médical », dans le but de « réinventer l'accès aux soins et d'anticiper les besoins de demain en offrant aux professionnels de santé une infrastructure moderne et adaptée, facilitant leur installation et optimisant leur efficacité ».

Cette parcelle de 2 295 m² était jusqu'ici propriété du conseil départemental des Yvelines, qui l'avait acquise pour la réalisation de l'ancien projet de maison médicale, prévu dans l'enceinte de l'hôpital mais abandonné en raison des difficultés financières rencontrées par le Département. « La parcelle reste inoccupée et vacante à ce jour, a rappelé Christophe Bellenger. La Ville a repris le projet de la maison médicale sur le terrain situé en face de cette parcelle pour des raisons d'intérêt général et de soutenabilité du nouveau projet de la maison médicale communale. »

Au sein du village santé, sont prévus « la construction d'une vingtaine de logements, un cabinet d'échographie, des cabinets médicaux pour des spécia-

listes et une crèche avec 12 berceaux », énumère le 1^{er} adjoint. « Le projet doit également bénéficier au centre hospitalier de Plaisir, qui recherche des logements et des places en crèche pour son personnel », ajoute-t-il.

« C'est une belle opération. Le Département n'était pas obligé de nous le céder à l'euro symbolique, il aurait très bien pu nous le revendre ou même le garder », a tenu à souligner la maire LR de Plaisir, Joséphine Kollmannsberger, lors du conseil. Selon l'édile, « c'est un terrain qui, au niveau des domaines, vaut pratiquement 400 000 euros ».

Et la maire de poursuivre sur le projet du village médical : « Rien n'est acté, c'est une projection, puisqu'on a travaillé avec l'hôpital de Plaisir sur les attentes qui peuvent être les siennes, sur le fait qu'on a pu constater que des médecins ou des professionnels de santé qui arrivent sur une collectivité peuvent avoir des problématiques de logement, des problématiques avec des familles, au niveau des crèches, a-t-elle poursuivi. Donc ce sont des choses que l'on évoque là, on ne signe pas en bas de la page en disant que ce sera exactement ça, [...] ce sera de toute façon dans l'intérêt public général, et bien sûr dans le cadre médical, puisqu'on est vraiment sur un îlot médical complet, avec l'hôpital, la maison médicale, la résidence seniors, et ce village que l'on pourrait mettre en place. » ■

La Ruche déménagera dans la future maison médicale

Lors du conseil municipal du 25 juin à Plaisir, l'élu d'opposition Pierre Smadja, du groupe Tout à faire pour Plaisir, a profité du vote de la délibération sur l'acquisition à l'euro symbolique de la parcelle ou doit être implantée un village médical pour interroger également sur l'avenir de la Ruche. Cette dernière, maison médicale actuellement installée dans les locaux de l'hôpital, déménagera au sein de la future maison médicale qui verra le jour rue Mansart, au rez-de-chaussée d'un immeuble. « La Ruche est logée dans les locaux de l'hôpital, de façon temporaire. Ces locaux appartiennent toujours à l'hôpital, donc l'hôpital va en disposer dès que la Ruche aura intégré ses nouveaux locaux, c'est-à-dire la maison médicale qui va être livrée en fin d'année », a confirmé Sunday Koba, conseiller municipal délégué au développement et à l'accompagnement de l'offre de santé. « Actuellement, il y a des rencontres qui sont faites individuellement avec chaque personne, qui sont déjà à la Ruche, pour pouvoir voir leurs demandes, leurs attentes, leurs difficultés éventuelles, pour rentrer dans la maison médicale, où tout est prévu pour les accueillir », a complété la maire, Joséphine Kollmannsberger (LR).

SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES

La ferme pédagogique de l'Île de loisirs poursuit ses activités au moins jusqu'à l'été 2026

La ferme pédagogique présente depuis plus de 30 ans au cœur de l'Île de loisirs de SQY, un temps menacée de fermeture, ne fermera pas dans l'immédiat ses portes.

► PIERRE PONLEVÉ

Le ciel s'éclaircit un peu pour la ferme pédagogique installée depuis plus de 30 ans au cœur de l'Île de loisirs de SQY, à Trappes, sur un domaine de 6 hectares. Dans une pétition postée le 11 juillet dernier sur le site internet change.org par une usagère fréquentant le lieu, on peut lire que cette ferme, qui accueille 80 animaux, était sous le coup d'une fermeture [en septembre prochain], faute de solution trouvée. « Cette ferme sert de jardin aux habitants de l'agglomération de SQY, apportant joie et réconfort à ceux qui en ont besoin », explique la pétition.

« Aujourd'hui, cette infrastructure a valeur inestimable tant dans son inclusivité que dans son rôle pédagogique, est menacée », indique la pétition. Mais que les usagers se

rassurent. La Région, contactée par *La Gazette*, nous a confirmé que la ferme restera bien en activité, au moins jusqu'à l'été 2026.

Ouverture jusqu'à l'été 2026 au minimum

En effet, le 9 juillet dernier, le conseil régional a adopté un projet ambitieux pour relancer l'Île de loisirs, suite au retrait du Département et de l'agglomération de SQY dans la gestion de celle-ci. « Ce nouveau modèle, soutenu par plus de 50 millions d'euros d'investissements publics et privés, prendra effet au 1^{er} octobre 2025 », nous a précisé le conseil régional.

De quoi rassurer, pour un temps donc, les usagers de la ferme péda-



ILLUSTRATION LA GAZETTE DE SQY

80 animaux vivent à l'année au sein de la ferme pédagogique, dont des poules, des vaches, des cochons, des chèvres ou encore des moutons.

gogique, qui s'inquiétaient du sort des animaux dans la pétition. « Ces animaux qui sont aussi les vôtres, que deviendront-ils ? Si nous ne faisons rien, où vont-ils finir ? Quel sera leur sort », interroge la pétition.

Par ailleurs, la fermeture du site impacterait de nombreuses structures spécialisées dans le handicap, ou encore des établissements scolaires qui, « chaque année, sous forme de projets pédagogiques y découvrent les métiers de la ferme et ses animaux », précise la pétition qui, à la date du 25 août, avait récolté 1655 signatures.

Parmi les nombreux témoignages de signataires, on retrouve celui d'un ancien employé de la ferme. « J'ai eu la chance de travailler 2 ans au sein de la ferme pédagogique il y a une douzaine d'années. Déjà à l'époque, la ferme pédagogique connaissait de grosses difficultés financières [...], explique-t-il. Je pense que cette ferme pédagogique a encore un long avenir devant elle, si les élus font le choix de conserver cette structure en ne la voyant pas comme une structure déficitaire isolée mais un élément appartenant à un ensemble financier équilibré [...].

J'espère que cette pétition permettra de souligner l'intérêt que porte les administrés à cette structure. »

Une pétition qui a, semble-t-il, porté ses fruits. Car, « initialement, le projet du délégataire ne prévoyait pas le maintien de la ferme pédagogique. Mais face à l'attachement des habitants et à l'importance éducative et sociale de ce lieu, la Région est intervenue. [...] Le délégataire s'engage à étudier le maintien et le développement de cette activité sur place », assure le conseil régional.

À terme, l'objectif de la Région est de faire de cette Île de loisirs un lieu de nature, de sport et de détente pour tous, en préservant sa vocation sociale et environnementale, ainsi qu'en modernisant et en dynamisant les activités qui y sont proposées. « Les activités de loisirs seront renouvelées, et de nouvelles propositions viendront les enrichir ; l'accès à l'île restera gratuit, avec un effort renforcé pour les mobilités douces ; de nombreuses activités gratuites ou à tarif très réduit seront proposées (jeux d'eau, city stade, street workout, aires de pique-nique etc », conclut-elle. ■



■ EN IMAGE

VOISINS La Ville colore ses équipements publics avec du street art

Depuis le mois de mai, la ville de Voisins a développé le street art dans ses rues en sollicitant de nombreux artistes volontaires via un appel à projets. « Cela permet de donner de la couleur à des équipements sélectionnés qui en manquent cruellement », a expliqué Valérie Cottin, adjointe chargée de la vie associative et de la démocratie locale, dans le magazine municipal sorti cet été. Trois œuvres sont d'ores et déjà terminées, à l'instar de celle imaginée par Valentine Berdou et Caroline Gosset, une mère et sa fille, qui ont habillé de couleurs la maisonnette de la Croix-du-Bois (voir photo) sur le thème de la nature. Pour découvrir les autres œuvres, la municipalité invite les curieux à « arpenter les rues et parcs voisins pour dénicher ces pépites au fil de vos promenades ».

LA GAZETTE DES OY

MAGNY Un marché fermier ce week-end

L'épicerie Le Garde-Manger organise les 30 et 31 août à la ferme de Romainville la 4^e édition de son marché fermier, avec une vingtaine de producteurs et plusieurs animations.

Envie de rencontrer des producteurs locaux et de déguster, entre autres, des produits du territoire ? L'épicerie Le Garde-Manger, situé au hameau de Romainville, à Magny-les-Hameaux, organise la 4^e édition de son marché fermier les 30 et 31 août, de 10 h à 18 h. « Venez passer un moment convivial à la ferme de Romainville, invite Le Garde-Manger sur son site internet, demandant aussi aux visiteurs de venir avec ses sacs réutilisables. Plus de 20 producteurs partenaires du Garde-Manger seront présents pour vous faire découvrir leurs délicieux produits fermiers et artisanaux. » Parmi eux, on peut citer la brasserie La Voisine (située à Coignières), et bien d'autres producteurs (apiculteurs, biscuiterie, torréfacteurs, huilerie, ...). En plus de ces stands, le public pourra profiter de nombreuses animations comme des tours en tracteurs, des balades à poney ou en rosalie, des structures gonflables, ou encore la présence d'un labyrinthe de maïs. Une restauration sur place sera disponible le midi avec les produits fermiers du magasin. Détails sur legarde-manger.fr.

**Vous êtes entrepreneur,
commerçant, artisan,
vous désirez passer votre publicité
dans notre journal ?**



Faites appel à nous !

pub@lagazette-sqy.fr

VILLEPREUX

La commune met en place la vidéoverbalisation

Pour assurer la tranquillité des riverains et permettre de sécuriser ses rues en faisant respecter le code de la route, la ville de Villepreux a décidé de mettre en place la vidéoverbalisation.

► PIERRE PONLEVÉ



Les abords du lycée Sonia Delaunay, à Villepreux, sont un des secteurs concernés par la vidéoverbalisation.

Avis aux automobilistes de passage à Villepreux, qui vont devoir faire preuve davantage de vigilance lorsqu'ils traversent la commune. En effet, parallèlement à l'amélioration de la vidéoprotection dans ses rues, avec notamment l'installation de nouvelles caméras plus performantes, la municipalité souhaite aller encore plus loin avec la vidéoverbalisation. Cette mesure a été votée lors du conseil municipal du 30 juin dernier.

Jean-Philippe Blivet, adjoint villepreusien chargé de la sécurité, a apporté quelques précisions sur ce

nouveau dispositif. « *La vidéoprotection est déjà mise en place sur notre territoire et est en pleine évolution. Elle a pour finalité surtout la protection des personnes et des biens, des bâtiments publics, et plus globalement de préserver la qualité de vie des Villepreusiens* », a débuté l'adjoint.

Ainsi, pour compléter la vidéoprotection, la Ville a souhaité mettre en place la vidéoverbalisation, « *pour lutter efficacement contre le comportement civique et potentiellement dangereux de certains usagers qui causent un préjudice aux administrés respectueux de la réglementation* », a-t-il ajouté.

Concrètement, la vidéoverbalisation permettra la constatation en temps réel des infractions liées au code de la route. Seront verbalisés : les stationnements gênants ou très gênants (trottoirs, passages piétons, doubles files...), le non-respect des feux tricolores, les rodéos urbains et les incivilités lors de cortèges, l'usage du téléphone portable au volant, l'absence du port de la ceinture de sécurité, ou encore la circulation sur des voies réservées.

Ce sont les agents du CSU (Centre de supervision urbain) de la police municipale qui seront chargés de visionner les images en direct, aux horaires d'ouverture du poste de police municipale. « *Aucune verbalisation ne sera faite sur visionnage différé* », assure la Ville. Par ailleurs, les images des caméras seront conservées pendant 30 jours au maximum, dans le strict respect du cadre légal.

« *Ce dispositif sera actif sur des secteurs ciblés du territoire communal : centre-ville, Val Joyeux, quartier des Îles, skatepark, mairie, lycée, gymnase*

Mimoun, place Louis XIV, etc. Tous les lieux seront clairement [mentionnés] par une signalétique spécifique », a listé la municipalité sur sa page Facebook.

« *In fine, le dispositif contribuera à ce que le domaine public conserve sa destination d'espace partagé et sécurisé où chacun respecte les droits de l'autre. La vidéoverbalisation a fait l'objet d'une autorisation préfectorale valable pour une durée de 5 ans renouvelables, dans les conditions fixées par un arrêté préfectoral d'autorisation datant du 14 janvier 2025* », a précisé Jean-Philippe Blivet.

Le maire MoDem de Villepreux, Jean-Baptiste Hamonic, a complété lors du conseil municipal : « *Pour synthétiser cette délibération, on ne fait pas ce qu'on veut. On doit à la fois définir les infractions qui sont sujets au dispositif de vidéoverbalisation et également le zonage. L'avantage, c'est que maintenant que nous sommes CSU depuis le 1^{er} janvier dernier, et que nous avons des effectifs au complet [de la police municipale, Ndlr], on a cette latitude pour effectuer des rotations et avoir régulièrement un agent qui peut être derrière les caméras* ». La vidéoverbalisation sera ainsi prochainement mise en place, « *après l'installation de la signalétique obligatoire aux entrées de Villepreux* », fait savoir la commune sur son site internet. ■

GUYANCOURT Derniers jours pour les travaux sur la RN 12

Ce travaux de basculement de chaussée au niveau de Guyancourt doivent se terminer le 28 août.

La Direction des routes d'Île-de-France (Dirif) a engagé, depuis le 4 août, des travaux de rénovation de chaussée sur une portion de la RN 12 au niveau de la ville de Guyancourt. Ceux-ci doivent durer jusqu'au 28 août et en sont donc à leurs derniers jours. Ils « *permettront de sécuriser la chaussée, de réduire les risques d'accident, d'améliorer la qualité et la durabilité des revêtements* », explique dans un document le gestionnaire du réseau routier national en Île-de-France. En conséquence, jusqu'au 28 août à 5 h, la circulation se fait « *sur une seule voie pour chaque sens dans la zone de travaux* », indique la Dirif, ajoutant que des fermetures totales nocturnes dans les 2 sens de circulation sont également programmées. « *Afin de limiter la gêne des usagers, un itinéraire de déviation sera fléché avec des panneaux, suite à la fermeture de la bretelle RD 129 en direction de la RN 12 Dreux*. En raison des risques de perturbations, il est conseillé aux usagers d'éviter dans la mesure du possible le secteur pendant la période des travaux », conclut le gestionnaire de routes.

LES CLAYES-SOUS-BOIS

Plusieurs rénovations d'équipements publics durant l'été aux Clayes-sous-Bois

La période estivale a été propice à plusieurs coups de neuf au sein d'écoles, d'équipements sportifs, culturels, de petite enfance ou encore de cimetières.

► ALEXIS CIMOLINO

La commune des Clayes n'a pas chômé durant l'été. Elle a notamment profité de cette période pour opérer des travaux dans plusieurs de ses équipements. Dans nos éditions du 15 et du 22 juillet, nous vous faisons part respectivement d'une végétalisation et de la pose d'un portail motorisé à l'école élémentaire Paul Éluard ainsi que d'une rénovation de l'espace Noiret. Mais ce n'est pas tout, loin de là. De nombreux établissements scolaires devaient notamment largement bénéficier de rénovations estivales. 9 des 12 écoles de la commune, précise le communiqué de la Ville.

Cette dernière cite notamment, outre Éluard, les écoles élémentaires Marcel Pagnol (remplacement des meubles et des évier dans les classes, pose de faïence autour des meubles

et évier récemment posés) et Henri Prou (remplacement des fenêtres dans le bureau de la direction), ainsi que les maternelles André Briquet (importante réfection des sols et murs), Paul Langevin (remplacement des gouttières dégradées par le dernier épisode de grêle, réfection des murs du dortoir en peinture), et Henri Prou (remplacement des portes et fenêtres sur les façades avec désamiantage, éclairage des façades avec dépose des éclairages en place et pose de connexions étanches, et remplacement des éclairages dans toutes les pièces).

Des travaux dans 9 des 12 écoles de la Ville

Pour assurer également le confort des enfants encore plus jeunes, à la



Au gymnase Bourneton « *une nouvelle armoire électrique va être posée pour le plateau d'évolution* », fait savoir la municipalité.

crèche Winnicott « *le relamping sera complété au rez-de-chaussée et dans la grande salle* », ajoutait le communiqué, en date du 22 juillet. Du côté des équipements sportifs, au gymnase Bourneton « *une nouvelle armoire électrique va être posée pour le plateau d'évolution* », fait savoir la municipalité, mentionnant aussi une reprise du réseau d'eau dans les vestiaires et un remplacement des tuyaux de chauffage en mauvais état à la maison des sports du stade Beltrami. Enfin, les défunts et leurs proches ne sont pas oubliés puisque, dans les cimetières Henri Prou et de la Broderie, « *des verrous de sol seront installés sur les 5 portails et portillons, suite aux récents actes de vandalisme* »,

indique la commune. À noter aussi que le logement de fonction du parc Carillon va être relasuré et son bardage réparé.

« *Une ville attractive, dynamique et saine se mesure aussi à sa capacité à investir dans ses équipements publics, résume le communiqué. L'entretien du patrimoine bâti et la mise en valeur du cadre de vie sont les leitmotivs d'une ville où il fait bon vivre. Aux Clayes-sous-Bois, la municipalité poursuit ses efforts pour maintenir un niveau de service public qualitatif et exigeant en matière de mises en conformité de ses bâtiments, de confort thermique, de qualité de vie au travail ou encore de végétalisation, partout où cela est possible.* » ■

COIGNIÈRES Conciliation de justice et permanence juridique en septembre

Des permanences seront organisées à la mairie par le conciliateur de justice ainsi qu'un avocat assermenté les 2 et 3 septembre prochains.

À Coignières, le conciliateur de justice Christian Badé, qui aide les habitants à régler des litiges du quotidien, organise une permanence à la mairie, le mardi 2 septembre, de 9 h 30 à 17 h. Les rendez-vous s'effectuent au 01 30 13 17 77 ou en écrivant un courriel à accueil@coignieres.fr. Le lendemain, le mercredi 3 septembre, une permanence juridique, assurée par un avocat assermenté, se tiendra également en mairie de 17 h à 19 h 30, pour répondre aux questionnements des habitants. Là encore, les consultations se font sur rendez-vous au 01 30 13 17 77 ou par courriel à accueil@coignieres.fr. Ces deux services à destination des habitants sont entièrement gratuits. Pour obtenir plus d'informations, rendez-vous sur le site internet coignieres.fr.

SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES

Plusieurs projets saint-quentinois candidats au budget participatif handicap de la Région

Des projets à Coignières, La Verrière, Montigny-le-Bretonneux et Guyancourt, municipaux ou non, sont en lice pour la 2^e édition de ce dispositif. Les votes sont ouverts jusqu'au 7 septembre.

► ALEXIS CIMOLINO

Le budget participatif handicap de la région Île-de-France revient pour une 2^e édition. Ce dispositif, différent du budget participatif écologique et solidaire également mis en place par le conseil régional, permet aux Franciliens de voter pour des « associations, collectivités et structures publiques qui proposent des projets en faveur des personnes en situation de handicap », explique la Région sur son site internet. Cette dernière soutient ensuite financièrement les projets lauréats. Après une 1^{re} édition ayant permis de soutenir 130 projets l'année dernière, les votes sont en cours pour cette édition 2025, depuis le 30 juin et jusqu'au 7 septembre prochain. SQY n'est pas en reste avec plusieurs initiatives candidates sur son territoire.

Coignières, notamment, est particulièrement active avec 4 projets. 2 d'entre eux émanent de la municipalité : la création d'un nouveau parcours sportif contenant des agrès inclusifs, et un projet de jeux inclusifs destinés aux enfants en bas âge. Une



À Guyancourt la Ville a demandé 8 120 euros pour remplacer le jeu en 3 D, cassé, situé dans la cour de l'école élémentaire Lurcat.

dotation de 10 000 euros est attendue pour chacun de ces projets, tous les 2 liés au réaménagement du parc de la Prévenderie, prévu à partir de 2026.

L'association de préfiguration de la Manufacture de proximité de Coignières a elle aussi 2 projets candidats : la création d'un jardin thérapeutique multi-sensoriel dans la ville, accessible aux personnes à mobilité réduite (8 077 euros sont espérés dans le cadre de ce budget participatif), et l'installation d'un élévateur pour favoriser l'accès des personnes à mobilité réduite au 1 rue du Four à Chaux (8 090 euros attendus). Concernant ce dernier projet, « notre espace au 1 rue du Four à Chaux est constitué d'un rez-de-chaussée accessible par plusieurs

marches et d'un sous-sol semi-enterré, précise l'association. Partant du principe qu'aucun handicap physique ne doit empêcher nos usagers de profiter du lieu et des activités, notre objectif est de rendre le rez de chaussée accessible par l'installation d'un élévateur. » Le jardin sensoriel, lui, « comprendra une partie fixe et une mobile pour proposer des ateliers de jardinage hors les murs », indique-t-elle.

À La Verrière, la fédération des Yvelines de la Ligue de l'enseignement, basée dans la commune, ambitionne d'acheter des mallettes de formation à destination des acteurs éducatifs. Pour cela, elle demande un soutien de 4 000 euros à la Région. « Des formations sont dispensées auprès des équipes éducatives du territoire afin de

les sensibiliser à l'accueil des enfants en situation de handicap sur les temps périscolaires. L'obtention de matériel de démonstration est souhaitée pour les appuyer », peut-on lire sur le descriptif du projet. Autre structure implantée à La Verrière, l'Association pour la création et l'innovation artistique et culturelle (ACIAC) cherche à acquérir de nouveaux casques de réalité virtuelle adaptés aux personnes en situation de handicap et demande pour cela 10 000 euros.

La mairie de Montigny-le-Bretonneux, elle, porte un projet d'achat de matériel sensoriel Snoezelen pour en équiper les 5 accueils de loisirs de la ville et ainsi « offrir les conditions favorables à l'accueil des enfants à besoins spécifiques », fait savoir le site internet du budget participatif. Elle attend pour cela 6 274 euros.

À Guyancourt, la Ville a demandé 8 120 euros pour remplacer le jeu en 3 D, cassé, situé dans la cour de l'école élémentaire Lurcat, qui accueille depuis 2017 une classe Ulis, orientée déficience visuelle. Ainsi, les élèves porteurs de ce type de handicap pourraient conserver « un espace d'inclusion ludique comme les autres enfants », souligne le descriptif du projet. Pour voter, rendez-vous, jusqu'au 7 septembre donc, sur jepar-ticipe.smartidf.services. ■

VOISINS

Bientôt une voie spécifique pour accéder au cimetière du Saut-du-Loup

Des travaux sont menés jusqu'au 5 septembre, à l'entrée du nouveau cimetière vicinial du Saut-du-Loup, pour sécuriser l'accès au parking.

Après les travaux d'aménagements du nouveau cimetière du Saut-du-Loup, le 3^e à Voisins, pour faire face à la demande croissante, c'est au tour de l'accès à ce nouveau cimetière de subir quelques modifications. « Dans le cadre de l'aménagement du nouveau cimetière du Saut-du-Loup, des travaux seront réalisés pour sécuriser l'accès depuis Voisins, avec la création d'un tourne-à-gauche pour entrer sur le parking », a indiqué la municipalité sur sa page Facebook. Ces travaux, qui ont commencé le 4 août, se déroulent jusqu'au 5 septembre. La circulation est par conséquent alternée pendant la journée durant cette période sur la RD 91 devant le cimetière. Par ailleurs, du 1^{er} au 3 septembre, cet axe routier sera fermé de nuit entre le rond-point du Saut-du-Loup et le rond-point qui mène à la ferme de Buloyer, à Magny « pour réfection de la chaussée. Des déviations seront mises en place », précise la Ville.

EN BREF

VILLEPREUX

La place du théâtre se refait une beauté

La place du théâtre, à Villepreux, est en pleine transformation. Les travaux, qui ont débuté à la mi-juillet, doivent se terminer le 28 août.



L'entreprise Colas est chargée de réaliser ce chantier. Il devrait normalement se terminer avant la fin de cet été.

Durant l'été, la ville de Villepreux fait réaliser par l'entreprise Colas des travaux de modernisation et de sécurisation de la place du théâtre pour un montant de 243 350 euros. Ces travaux de réfection, qui vont transformer cette place en un lieu plus vert, plus pratique et plus ombragé, consistent à planter 18 arbres de haute tige, conserver les 38 places de stationnement plus 1 place PMR (Personnes à mobilité

réduite), mettre en place 6 arceaux vélo pour favoriser les modes de déplacements doux dans le cadre du plan vélo, et apporter davantage de végétal pour lutter contre les îlots de chaleur.

243 350 euros d'investissement

Amaury De Jorna, adjoint villepreusien chargé des bâtiments, des

travaux, des voiries, des espaces verts et de la propreté, a livré quelques précisions sur ce chantier, dans une vidéo postée le 15 juillet dernier, sur la page Facebook de la municipalité. « Dans le cadre de l'amélioration de l'espace public, la ville de Villepreux a décidé de moderniser cette place. Le 1^{er} objectif est évidemment de sécuriser cette place car elle n'était pas dans un bon état », explique l'adjoint.

Et de poursuivre : « Sur la partie des plantations d'arbres, il a été décidé d'intégrer davantage de végétal et de zones d'ombre sur cette place. 18 arbres vont être plantés au lieu des 13 aujourd'hui. Cela sera fait entre octobre et novembre, la période la plus propice pour des plantations. Les travaux ont débuté ce matin et se dérouleront jusqu'à la fin août [précisément le 28 août, Ndlr] », précise l'adjoint dans la vidéo. ■

EN BREF

PLAISIR L'étang de la Cranne envasé ... et pollué par des cyanobactéries ?

Selon la Ville, « ce phénomène naturel est lié aux fortes chaleurs enregistrées ces derniers jours. »

La présence d'algues vertes voire de cyanobactéries est très courante dans les plans d'eau de SQY, et l'étang de la Cranne, à Plaisir, n'y a pas échappé. La commune de Plaisir a publié, le 18 août sur sa page Facebook, quelques informations sur la situation de ce bassin. « Ce phénomène naturel est lié aux fortes chaleurs enregistrées ces derniers jours, qui limitent l'oxygénation de l'eau, commence-t-elle par expliquer, annonçant qu'« une équipe composée de bénévoles et d'un membre de l'association de pêche locale est mobilisée sur place pour retirer une partie de ces algues », qui « devraient progressivement disparaître dès que les conditions permettront une meilleure oxygénation du plan d'eau ».

La municipalité plaisiroise ajoute avoir signalé la situation à l'agglomération de SQY (compétente en matière de gestion des plans d'eau) « afin d'assurer un suivi adapté ». Sur



Le panneau implanté par SQY évoque sur cet étang la présence de cyanobactéries « potentiellement toxiques sous certaines conditions pour l'homme et l'animal ».

place, cette dernière a également implanté un panneau faisant état de la présence de cyanobactéries, « potentiellement toxiques sous certaines conditions pour l'homme et l'animal » et livre quelques consignes (baignade interdite, pêche à éviter ou alors avec gants, ne pas consommer les poissons pêchés ni laisser les animaux domestiques se baigner et boire, rincer tout objet ayant été en contact avec l'eau). ■

GUYANCOURT

Une aide financière mise en place pour soutenir les commerces de proximité

Le conseil municipal de Guyancourt du 1^{er} juillet dernier a adopté la création d'un fonds communal d'aide à la reprise d'activité économique.

► PIERRE PONLEVÉ

À Guyancourt, durant le conseil municipal du 1^{er} juillet dernier, la Ville a voté pour la création d'un fonds communal d'aide à la reprise d'activité commerciale, à hauteur de 20 000 euros par an. Pour lutter contre la vacance commerciale et soutenir ses commerces de proximité, la municipalité a créé ce dispositif qui cible les locaux commerciaux vacants depuis plus d'un an, en permettant de financer jusqu'à 50 % des dépenses d'aménagement ou des travaux (avec un plafond fixé à 5 000 euros par projet).

Les activités concernées par ce nouveau dispositif sont les suivantes : boucherie, boulangerie-pâtisserie, poissonnerie, fromagerie, et fleuriste. Roger Adélaïde, adjoint guyancourtois chargé du commerce et de l'artisanat, a apporté des précisions sur cette nouvelle aide financière lors du conseil municipal.

« Dans le cadre de la politique de revitalisation commerciale et du soutien des commerces de proximité, la Ville met en place un fonds d'aide pour les cellules



La ville de Guyancourt soutien le commerce de proximité en offrant une aide financière à des personnes qui seraient intéressées pour reprendre un local commercial vacant depuis plus d'un an.

commerciales vacantes depuis plus de 12 mois. Ce fonds vise à accompagner la réinstallation des commerces pour des quartiers identifiés comme prioritaires (centre-ville, quartiers des Garennes et des Saules) répondant à 3 objectifs principaux : encourager le retour d'activité commerciale, lutter contre la vacance commerciale, et maintenir une offre de proximité diversifiée et de qualité », a expliqué l'adjoint.

« L'aide financière est plafonnée à 50 % des dépenses éligibles, avec un

montant maximal d'aide fixé à 5 000 euros par projet. Ce qui veut dire que si les dépenses sont de 20 000 euros il y aura toujours 5 000 euros [octroyés]. Si les dépenses sont de 4 000 euros, il y aura 50 %, c'est-à-dire 2 000 euros », a-t-il poursuivi.

Cette aide est soumise à quelques conditions. Par exemple, si l'activité commerciale venait à cesser prématurément, avant un délai de 3 ans, des modalités de remboursement partiel sont prévues. « Le bénéficiaire

s'engage à rembourser l'aide perçue selon ces conditions. Si la fermeture du commerce a lieu la 1^{re} année d'installation, le remboursement s'élève à 100 %. Si la fermeture a lieu la 2^e année, ce sera 70 % à rembourser. Et si la fermeture a lieu durant la 3^e année, l'aide financière touchée devra être remboursée à hauteur de 40 % », a précisé Roger Adélaïde.

La mise en place de ce fonds communal a été saluée par le groupe de la majorité municipale, Guyancourt en commun, à travers la voix de Quentin Demmer, conseiller municipal délégué à l'observatoire de l'habitat : « Le commerce de proximité est bien plus qu'un simple service, il est un acteur de la vie locale, un lieu de lien social, un repère dans le quotidien de nos concitoyens. C'est pourquoi le maire et toute l'équipe de Guyancourt en commun réaffirment aujourd'hui avec force leur engagement en faveur de ces commerces qui contribuent directement à l'identité de notre ville ».

Et de conclure : « Dans un contexte où nos commerces de proximité sont fragilisés par des dynamiques économiques et sociales défavorables, nous avons souhaité mettre en place une mesure concrète et ciblée [...]. À travers cette action nous défendons un modèle de ville solidaire, dynamique et humaine ». ■

TRAPPES Un sondage sur les itinéraires cyclables actuellement en ligne

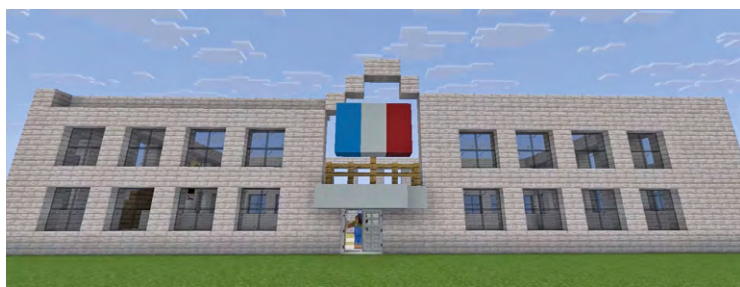
La ville de Trappes souhaite connaître l'avis de ses habitants concernant les itinéraires cyclables à réaliser sur son territoire.

La ville de Trappes s'active sur la mise en œuvre de son Plan mobilités douces et, dans ce cadre, a mis en ligne un sondage concernant les itinéraires cyclables. En effet, la municipalité entend « développer des itinéraires cyclables continus, sécurisés et adaptés aux besoins du quotidien, sur les voiries communales », affirme-t-elle sur son site internet. Elle souhaite ainsi connaître l'avis de ses habitants à ce sujet. Ces derniers sont donc invités à remplir un formulaire accessible via le site internet de la commune, et qui fait suite à l'étude présentée en réunion publique en janvier 2025, et aux groupes de travail déjà menés sur cette question. « Ce formulaire a pour objectif de recueillir votre avis sur plusieurs propositions d'itinéraires cyclables communaux. Une dernière section portera sur la localisation de bornes de gonflage et d'autoréparation vélo sur la commune, précise la Ville. Votre contribution nous permettra de prioriser les itinéraires à réaliser sur le territoire en fonction de vos usages, vos préférences et vos retours d'expérience. »

■ EN BREF

VOISINS-LE-BRETONNEUX L'hôtel de ville a été reproduit dans le jeu vidéo Minecraft

Trois jeunes vicinois ont reproduit fidèlement l'hôtel de ville de Voisins dans le célèbre jeu vidéo de construction Minecraft.



La mairie de Voisins a été intégralement reconstruite sur le jeu vidéo Minecraft par trois jeunes.

En juin, trois jeunes vicinois ont reproduit l'hôtel de ville de Voisins dans le célèbre jeu vidéo de construction Minecraft. Mise en place par le service jeunesse de la commune, cette démarche innovante a permis aux participants, qui se sont rendus sur place, de « s'initier au travail en équipe et à l'organisation collective », a expliqué Christophe Boissonnade, 1^{er} adjoint délégué à la ville solidaire, la ville numérique et la ville économique, dans des propos rapportés dans le magazine municipal de cet été.

Après la mairie, la Ville souhaite aller encore plus loin dans ce projet en façonnant ses rues et d'autres équipements publics dans Minecraft. Ainsi, « si vous avez entre 11 et 17 ans, ou si vous connaissez un jeune de cette tranche d'âge, et qu'une éventuelle prochaine session de réalisation en équipe serait susceptible de vous intéresser, nous vous invitons à vous faire connaître auprès du secteur jeunesse en écrivant à jeunesse@voisins78.fr », invite la municipalité. Plus d'informations en contactant le service jeunesse au 01 30 48 06 12. ■

■ EN BREF

ÉLANCOURT

Une convention pour la création d'un pôle innovation en sécurité signée au commissariat du futur

Le 24 juillet, SQY et le ministère de l'Intérieur ont signé une convention de partenariat plaçant encore un peu plus l'innovation au cœur des missions de sécurité publique.

L'hôtel de police de SQY, à Élancourt, a ouvert depuis le 26 juin et est équipé d'outils de pointe facilitant le quotidien des 360 policiers qui y travaillent et contribuant à améliorer la sécurité des habitants (lire notre dossier du 15 juillet). Un « commissariat du futur » à peine créé et continuant déjà à se développer puisque, le 24 juillet, Jean-Michel Fourgous, président LR de SQY et maire d'Élancourt, et Louis Lauger, directeur général de la Police nationale, y ont signé une convention relative à la création d'un pôle innovation en sécurité. « L'objectif : expérimenter, développer et intégrer des solutions technologiques innovantes au service de la sécurité publique », résume SQY dans un communiqué. « Ce partenariat entre l'État et l'agglomération de SQY [...] va permettre à la Police nationale de disposer, à proximité im-



L'objectif de ce partenariat : « expérimenter, développer et intégrer des solutions technologiques innovantes au service de la sécurité publique », résume SQY.

mediate, d'un réseau d'acteurs capables de concevoir et d'adapter rapidement des solutions répondant à ses besoins opérationnels », ajoute notamment le communiqué. Les signataires s'engagent à élaborer, dans les 6 mois, « un plan d'action détaillé définissant les projets à mener, les responsabilités, les calendriers et les moyens mobilisés pour faire du pôle d'innovation un outil concret, agile et durable », souligne également l'Agglomération. ■

SQY Reprise des collectes dans les bornes Le Relais

L'entité a annoncé avoir levé, fin juillet, la suspension de ses collectes.

Bonne nouvelle concernant les bornes Le Relais, présentes en grand nombre à SQY. Alors que dans notre édition du 22 juillet, nous évoquions un arrêt temporaire des collectes dans ces bornes, celles-ci ont repris depuis fin juillet. Dans un communiqué, Le Relais France annonce avoir levé, le 24 juillet, l'arrêt de ses collectes « suite à la proposition de l'arrêté ministériel [du] 18 juillet annonçant la revalorisation exceptionnelle de la rétribution aux opérateurs de tri de la filière REP sur 2025 par l'éco-organisme Re-fashion ». « La revalorisation annoncée à 49 millions d'euros sur 2025, comportant un 1^{er} versement au mois d'août, est déjà une belle avancée pour la filière », se félicite Le Relais, alertant néanmoins qu'« en dessous d'une revalorisation à 304 euros/t triée, l'entité devra étudier un redimensionnement de ses activités à la hauteur de la rétribution proposée. »

Du 15 août au 13 septembre 2025
le Département vous offre 78 projections en plein air

YVELINES CINÉ

Accueil
à partir de 19 h
Quiz à 20 h 30

Lancement du film à la tombée de la nuit



Toutes les infos sur nos réseaux



Yvelines
Le Département

FAITS DIVERS SÉCURITÉ

► PIERRE PONLEVÉ

Plaisir Suite à une altercation en boîte de nuit, un homme tire des coups de feu sur une maison

Un jeune homme de 29 ans, qui a eu une altercation en boîte de nuit avec un autre, s'est rendu au domicile de ce dernier, à Plaisir, et a tiré à deux reprises dans la porte d'entrée avec une arme à feu.



Une ogive d'un pistolet 9mm a été retrouvée dans la porte d'entrée du domicile de la victime.

ILLUSTRATION/LAGAZETTE DES SQY

une affaire de trafic de stupéfiants à Saint-Germain-en-Laye.

Le 29 juillet, le mis en cause a été inscrit au FPR (Fichier des personnes recherchées). Le lendemain matin, la gendarmerie de Dormans (dans le département de la Marne) a pris contact avec le commissariat de Plaisir pour les informer que l'individu recherché était venu au commissariat, accompagné, pour signer son contrôle judiciaire. Il a été placé en garde à vue le temps que les policiers de Plaisir viennent le chercher.

Les perquisitions menées au domicile de ses parents, situé à Conflans-Sainte-Honorine et de son frère basé à Saint-Ouen-l'Aumône n'ont pas permis de retrouver l'arme à feu utilisée. Entendu, le mis en cause a reconnu les faits. Il a expliqué avoir pris possession de l'arme auprès d'un inconnu durant la soirée en boîte de nuit où il a eu l'altercation avec la victime. Après avoir tiré, il a indiqué avoir jeté le pistolet dans la Seine.

Il est passé en comparution immédiate au tribunal judiciaire de Versailles le 4 août. À l'issue de son audience, il a été condamné à 30 mois de prison avec mandat de dépôt, ainsi qu'à une interdiction de détenir une arme pendant 15 ans, et une interdiction de paraître dans les Yvelines pendant 5 ans et d'entrer en contact avec les victimes pendant 3 ans. ■

sur le réseau social Snapchat, des messages de l'individu se filmant avec une arme de poing et écrivant que la prochaine fois il ne tirerait pas dans la porte « *mais dans ses genoux* ». Sur la vidéo transmise par la victime, le visage de l'individu était clairement identifié. Il était déjà inscrit dans les fichiers de police.

Sur place, la police scientifique a découvert une ogive de 9 mm encore logée dans l'isolant de la porte d'entrée. L'ogive ayant percuté le montant de la porte avait glissé à l'intérieur et ne pouvait pas être récupérée. Une douille, ramassée par la victime, a également été remise à la police. L'exploitation du téléphone de l'auteur des coups de feu a permis d'apprendre que ce dernier, très mobile, se déplaçait essentiellement la nuit. Il a été repéré quasiment quotidiennement dans les Yvelines alors qu'un contrôle judiciaire le lui interdisait suite à

Le 28 juillet dernier, une femme domiciliée à Plaisir s'est présentée au commissariat en fin d'après-midi pour déposer plainte suite à deux impacts de tir, découverts la veille, dans la porte de son pavillon. Elle a indiqué qu'elle avait montré la photo des dégradations à l'un de ses fils vivant toujours au domicile et que ce dernier avait fait le rapprochement avec une bagarre à laquelle il avait participé dans une boîte de nuit du Val-de-Marne (94) la nuit précédente.

30 mois de prison ferme

Entendu à son tour, le fils a communiqué aux enquêteurs le nom de l'individu avec lequel il s'était battu (un jeune homme de 29 ans domicilié à Châtillon-sur-Marne [51]), ce dernier étant connu de la famille et ayant même déjà été reçu au domicile visé. Le fils a déposé plainte à son tour, après avoir reçu

Trappes

Un incendie a ravagé un magasin de fruits et légumes

Dans la nuit du 12 au 13 août, un incendie s'est déclaré dans un commerce de fruits et légumes situé dans la rue Jean Jaurès, à Trappes. Il n'y a pas eu de blessé mais le local est complètement détruit.

Dans la rue Jean Jaurès, à Trappes, un commerce de fruits et légumes a été entièrement dévoré par les flammes dans la nuit du 12 au 13 août derniers. Fort heureusement, le magasin était vide de tout occupant à ce moment-là. Il n'y a donc pas eu de blessé. D'après le Codis 78 (Centre opérationnel d'incendie

et de secours des Yvelines), « *les 100 m² du magasin sont totalement sinistrés* », a-t-il mentionné le matin du 13 août.

Selon les soldats du feu, l'origine de l'incendie serait un « *problème électrique sur le compteur* ». C'est la piste qui a été privilégiée. Pour circons-

crire le feu, deux véhicules et neuf hommes ont été nécessaires. Arrivés vers minuit sur place, les pompiers ont mis 3 heures pour éteindre les flammes et sécuriser le magasin. « *Il n'y a pas de victime car le commerce était vide. En revanche, il est inutilisable. Il va y avoir du chômage technique* », a précisé le Codis 78. ■

La Verrière La policière municipale qui a maîtrisé une femme dangereuse va être décorée par le préfet

Le 17 juillet dernier, en face de la gare de La Verrière, une vidéo circulant sur les réseaux sociaux, a montré la responsable de la police municipale maîtriser une femme armée d'un couteau.



Les faits s'étaient déroulés en face de la gare de La Verrière. La policière municipale a désarmé et appréhendé la femme dangereuse.

ARCHIVES/LAGAZETTE DES SQY

Dans notre édition du 22 juillet dernier, nous évoquions un fait-divers datant du 17 juillet, qui a eu lieu aux abords de la gare de La Verrière. La responsable de la police municipale, Christelle Coste, avait été agressée par une femme déséquilibrée armée d'un couteau. Grâce à son incroyable sang-froid et à l'utilisation de gaz lacrymogène, la policière avait réussi à maîtriser l'agresseuse.

Une prouesse qui avait été saluée par le maire LR de La Verrière, Nicolas Dainville, qui avait souhaité que l'agente reçoive des mains du préfet des Yvelines, Frédéric Rose, la médaille du courage et du dévouement pour cet acte de bravoure. Une distinction que Christelle Coste va bien recevoir, précisément la médaille d'argent de 2^e classe pour acte de courage et de dévouement, comme l'indique un article du *Parisien*.

Le préfet des Yvelines, a décidé de lui attribuer cette distinction, « *après avoir considéré que le brigadier-chef a subi une tentative d'homicide et a permis l'interpellation de son agresseuse* », précise *Le Parisien*.

La principale intéressée, qui est âgée de 45 ans et mère de 3 enfants, a déclaré à nos confrères : « *Je suis d'abord surprise que ce soit aussi rapide et ensuite, très contente de la reconnaissance de Monsieur le préfet. Je n'oublie pas non plus celle que m'a fait Monsieur le maire en proposant ma candidature. Je prends cette médaille comme un remer-*

ciement de mon professionnalisme. Après, je ne vous cache pas que ma satisfaction ultime est d'avoir réussi à interpellier l'individu sans qu'il n'y ait eu de blessé ».

Nicolas Dainville a salué « *un agent de très bonne qualité. C'est extrêmement valorisant de souligner cet acte héroïque. C'est une reconnaissance de la nation à destination d'une personne qui a fait preuve d'un courage incroyable* ».

Christelle Coste sera aussi décorée de la médaille de bronze pour acte de courage et de dévouement, tout comme Quentin Marquant, pompier volontaire dans la commune et également responsable du centre technique municipal de La Verrière. D'après le préfet des Yvelines, ces deux personnes « *ont fait preuve de sang-froid et de courage en permettant d'éviter la propagation du feu et le sauvetage des habitants* », lors d'un incendie survenu le 2 juillet dernier dans une habitation.

Le maire de La Verrière, qui souhaite organiser une cérémonie en mairie, après celle prévue à la préfecture des Yvelines en octobre prochain, a conclu son propos en parlant de ces deux agents : « *C'est bien de mettre à l'honneur nos héros du quotidien. Ils font des métiers qui ne sont pas toujours valorisés et c'est une fierté pour notre ville de La Verrière d'avoir autant d'agents médaillés* ». Bravo à eux. ■

Poissy Drame au sein de la maison centrale de Poissy

Le 14 août, un des agents pénitentiaires de la prison de Poissy s'est donné la mort sur son lieu de travail. Un événement qui a profondément marqué ses collègues.

« La ville de Poissy est aujourd'hui en deuil. » Le député de la 12ème circonscription, Karl Olive (Rennaissance), a tout de suite réagi à la mort d'un des gardiens de la maison centrale de Poissy survenue le 14 août dans la matinée. Cet homme de 40 ans – qui s'est suicidé sur son lieu de travail – était affecté au Pôle Régional d'Extraction Judiciaire de Poissy, après avoir exercé au Centre pénitentiaire de Nanterre. Le syndicat UFAP-UNSa Justice a réalisé un vibrant hommage à leur collègue décédé. « Entré dans l'administration pénitentiaire en

2015, il avait gravi les échelons jusqu'au grade de brigadier-chef. Il laisse derrière lui l'image d'un professionnel exemplaire, reconnu et apprécié par toutes celles et tous ceux qui ont eu la chance de croiser sa route » peut-on lire sur le site internet de l'organisation syndicale pénitentiaire. Enfin, le ministre de la Justice, Gérald Darmanin, a également adressé « toutes ses condoléances » à la famille de la victime. Une cellule psychologique a également été ouverte afin de soutenir toutes les personnes touchées par ce tragique événement. ■

Poissy Une noyade évitée à la piscine des Migneaux

Le 23 août, un homme était repéré inanimé alors qu'il se baignait dans la piscine des Migneaux à Poissy. Les maîtres-nageurs ont pu le sauver en lui pratiquant un massage cardiaque.

Tout est bien qui finit bien. En plein après-midi, le 23 août, les maîtres-nageurs de la piscine des Migneaux, à Poissy, aperçoivent en homme train de flotter dans l'eau, complètement inanimé. Ils se dépêchent alors de le sortir et commencent à lui prodiguer un massage cardiaque. Au bout de plusieurs minutes, celui-ci finit par respirer à nouveau. « Le SAMU, présent sur place, a confirmé que sans leurs gestes précis et efficaces, cet homme ne serait probablement pas en vie ce soir » précise la maire de la commune, Sandrine Berno Dos Santos, dans un post sur les réseaux

sociaux. Elle a ensuite salué le courage des surveillants : « Un homme en détresse a pu être sauvé de la noyade. Grâce à leur intervention rapide, et en particulier à Lucille et Mathieu qui ont plongé pour le sortir de l'eau, la vie de cette personne a été préservée. »

D'après *Le Parisien*, il a ensuite été transféré au centre hospitalier Poissy-Saint-Germain pour des examens complémentaires mais ses jours ne sont plus en danger. Par ailleurs, une enquête va être menée afin de déterminer les circonstances de cet événement. ■

Yvelines Folle course poursuite sur l'A13

Un homme de 41 ans originaire de Magnanville a tenté d'échapper à la police en s'engageant sur l'A 13. Les forces de l'ordre ont tout de même réussi à l'immobiliser au niveau des Mureaux. Le chauffard a écopé de plus de quatre ans d'emprisonnement.



Plus de peur que de mal pour les forces de l'ordre, même si le chauffard a tenté de les percuter.

Si Electronic Arts tarde à réaliser un nouvel opus de Need for Speed, il pourrait venir s'inspirer dans les Yvelines. Le 14 août, en début de soirée, la police nationale tente de contrôler un homme à bord d'une Renault Captur. En effet, celui-ci fait l'objet d'une fiche de recherche. Les forces de l'ordre lui indiquent donc de se ranger sur le bas-côté. La situation dérape à ce moment précis. Le conducteur refuse d'obtempérer et prend de multiples risques pour échapper aux représentants de l'État. Il tente même de percuter le véhicule sérigraphié.

Le quadragénaire parvient à s'engager sur l'A 13 en direction de Paris, accumulant de nombreuses infractions au code de la route

tout en mettant en danger la vie d'autrui (changements de direction, circulation à très vive allure sur la bande d'arrêt d'urgence...). Finalement, lorsque le chauffard emprunte la bretelle de sortie n°8 « Les Mureaux », les effectifs de la BAC (Brigade anti criminalité) locale l'y attendent déjà de pied ferme. Ils font alors usage du « stop stick », ce qui crève un pneu avant, provoquant ainsi l'arrêt du véhicule.

La situation dérape lorsque les forces de l'ordre lui indiquent de se ranger sur le bas-côté

Malgré cela, l'interpellation s'avère particulièrement mouvementée puisque l'homme de 41 ans se re-

FAITS DIVERS SÉCURITÉ

► LA RÉDACTION

belle, blessant au passage un policier à la main. Pour complètement l'immobiliser, les forces de l'ordre sont obligées d'utiliser un taser. Les premières vérifications viennent confirmer la validité de la fiche de recherche dont il faisait l'objet, mais également le fait que celui-ci conduisait malgré la suspension judiciaire de son permis de conduire.

Le sketch continue durant son audition. Le quarantenaire reconnaît le refus d'obtempérer – il se savait recherché – mais assure qu'à aucun moment sa conduite était dangereuse. De plus, il nie toute forme de rébellion en déclarant « s'être arrêté de lui-même » et « avoir écouté les ordres ». D'après lui, il ne pouvait donc pas être à l'origine de la blessure au doigt du policier.

A l'issue de la mesure de garde à vue, il a été déféré au tribunal judiciaire de Versailles. Le Magnanvillois a donc écopé d'une peine d'emprisonnement de 15 mois à laquelle viennent se cumuler 36 mois d'exécution de peine et 6 mois de révocation de sursis, soit 57 mois d'emprisonnement au total. Il dort désormais à la prison de Bois-d'Arcy. ■

Gargenville Un homme tente de se suicider avec un pesticide interdit

Dans le centre d'hébergement pour migrants de Gargenville, un homme a essayé de mettre fin à ses jours le 20 août en ingérant un pesticide interdit en France. Son pronostic vital n'est plus engagé.

En pleine journée, le 20 août à Gargenville, un homme est découvert victime d'un malaise sur la voie publique, devant le foyer d'accueil pour migrants ADOMA – situé au 51 avenue Jean Jaurès – dont il fait lui-même partie. La victime, âgée d'une vingtaine d'années, est alors transportée à l'hôpital Lariboisière (10^e arrondissement de Paris) en urgence absolue et les équipes médicales tentent de trouver les raisons de son état critique. Cela serait dû à une ingestion d'un insecticide toxique, rapidement identifié comme étant le « sniper », produit interdit en France depuis

2013. Ses jours ne sont plus en danger.

La victime, âgée d'une vingtaine d'années, transportée à l'hôpital Lariboisière

« La police m'a appelé pour me prévenir qu'un homme s'était enfermé dans une pièce en menaçant de se suicider avec ce produit-là » détaille Yann Perron, le maire DVD de la commune. Selon les forces de l'ordre, le jeune homme aurait réalisé ce geste désespéré suite à une querelle de couple. Plusieurs questions restent en suspens dont la principale :

comment a-t-il pu se procurer ce produit illicite ? « Il se vend sous le manteau dans les réseaux africains de certains marchés parisiens. Il sert principalement à éliminer les punaises de lit, les cafards... » explique l'édile.

Du fait de la volatilité du produit, les pompiers ont dû intervenir pour désinfecter le bâtiment. « Des traces de produit ayant été retrouvées sur les poignées de porte et les rambardes » précise la préfecture des Yvelines. La décontamination des parties communes a donc été effectuée et celle-ci s'est déroulée norma-



Une dizaine de pompiers ont dû intervenir pour décontaminer les parties communes du foyer d'accueil pour migrants.

lement. « Celle de l'appartement de la victime doit être organisée par le bailleur, qui devait contacter les entreprises spécialisées » indique notre source préfectorale.

Malgré cet événement, le foyer pour migrants ADOMA n'a jamais

posé problème dans la commune. « Dans un cadre général, c'est le premier fait divers en 5 ans que j'ai à gérer avec cet espace d'accueil, confie Yann Perron. Nous faisons des visites régulièrement avec mes élus et nous entretenons de bonnes relations avec l'organisme qui le gère. » ■

Athlétisme

Jean-Louis Esnault, le vétéran saint-quentinois encore en quête de nouveaux records

Ce Maurepasien, licencié à l'Entente athlétique de Saint-Quentin-en-Yvelines (EASQY), continue, à 85 ans, de performer, raflant de nombreux titres mondiaux et battant des records.



Jean-Louis Esnault a remporté 38 titres de champion du monde dont 1 par équipes, 21 titres de champion d'Europe, et au moins 53 titres de champion de France durant sa carrière.

FOTO GIT

85 ans, et encore de sacrées jambes. Jean-Louis Esnault, habitant de Maurepas et licencié à l'Entente athlétique de Saint-Quentin-en-Yvelines (EASQY) –, impressionne par sa longévité et sa capacité à enchaîner les performances au plus haut niveau international dans sa catégorie d'âge. L'un des derniers faits d'armes en date, en mars aux championnats du monde masters indoor à Gainesville (États-Unis), « où j'ai pu faire toutes les distances », nous confie-t-il. Résultat : des titres mondiaux sur 60 m haies, 200 m, 400 m, 800 m, 1 500 m, 3 000 m. Soit 6 médailles d'or, et des records du monde sur 400 m, 1500 m et 3000 m (13:39:24 sur cette dernière distance par exemple).

Et l'athlète ne compte pas s'arrêter là dans un sport qu'il a débuté à l'enfance, en scolaire. « J'ai commencé au collège, en 6^e, à 10 ans, raconte-t-il, avant de livrer une anecdote sur les origines de sa passion pour la course à pied. Tout petit, je courais tout le temps. Pour aller à l'école par exemple, je partais au dernier moment et j'allais à l'école et au collège en courant. Il y a la passion, et comme j'étais assez doué, j'ai continué. » Ainsi, à 16 ans, et après avoir pratiqué plusieurs disciplines dans ses plus jeunes années (basket, volley, gym, tennis en scolaire, kayak avec les scouts), il prend sa 1^{re} licence à la Fédération française d'athlétisme à l'âge de 16 ans.

Le début d'une très longue carrière, entrecoupée de quelques interruptions pour accidents, notamment à 31 ans suite à un grave accident de voiture (2 ans d'arrêt), mais surtout auréolée de nombreuses médailles, dont 112 en or : 38 titres de champion du monde dont 1 par équipes, 21 titres de champion d'Europe, et au moins 53 titres de champion de France. Mais plus que celles-ci, Jean-Louis Esnault cherche les records. Il relativise même les titres à son âge. « Je trouve que des titres de champion du monde à 85 ans, ça n'a pas tellement de valeur, car il n'y a plus grand-monde, lâche-t-il même. C'est pour ça que je cherche surtout les records du monde. Pour ça, il faut être en forme le jour J, donc il y a toute une technique. »

Ainsi, il tâche d'être préparé au mieux à l'approche des compétitions. « Déjà, je me fixe des objectifs. Ça prépare le mental à la compétition. Après, je m'applique sur les entraînements, on fait un peu plus intensif à l'approche des compétitions, mais je fais l'entraînement classique avec le club, c'est 3 à 4 séances par semaine, avec toujours l'endurance fondamentale et le fractionné, et la longue sortie », explique celui qui a connu une dizaine de clubs dans sa carrière « suivant mes déplacements », mais s'est « souvent entraîné seul car j'étais très loin, je n'étais pas à l'endroit de mon club ». Il fréquente l'EASQY depuis 1983, après son arrivée sur ce qui était encore la Ville nouvelle à l'été 1982. À l'époque, le club portait encore le nom de CASQ (il ne deviendra EASQY qu'en 1999 avec l'ajout de clubs de différentes villes).

Jean-Louis Esnault, qui a d'ailleurs une appétence pour les longues distances, est néanmoins très polyvalent et s'est remis aux courtes distances, sans pour autant abandonner le fond, le demi-fond et même les marathons. « J'ai commencé le marathon à 40 ans, j'ai progressé, et à 44-45 ans, j'étais au maximum. Après 45 ans, il y a de la perte de masse musculaire, on commence à décroître et il faut perdre le moins possible, raconte le coureur aux 63 participations à des marathons. Entre 40 et 50 ans, j'ai fait course sur route et marathon, et j'ai

continué la piste. Et entre 50 et 70 ans, j'ai pratiquement arrêté la piste, et j'ai repris la piste à 70 ans. Petit à petit, j'ai diminué les courses sur route. » C'est alors qu'il s'est engagé dans des compétitions internationales pour anciens « car comme il n'y a pas tellement de concurrence en France (passé une certaine catégorie d'âge, Ndlr), il fallait aller ailleurs (rires) ».

Un goût pour la compétition toujours intact pour celui qui a disputé son 1^{er} tournoi international à Trinidad en 1966, (il était alors un jeune homme de 26 ans), et a commencé en master à 70 ans, aux championnats d'Europe en Hongrie. « Avec l'âge, je raccourcis les distances, le marathon ça devient vraiment dur à nos âges », glisse-t-il néanmoins.

Jean-Louis Esnault doit aussi composer, outre son âge avancé, avec des contraintes personnelles l'obligeant à s'organiser davantage et à cibler encore plus ses compétitions. En effet, depuis 6 ans, il est « aidant de [sa femme qui est en perte d'autonomie] », avoue-t-il. « C'est ça qui me bloque aussi, je ne peux pas disposer de mon temps comme je veux, ajoute l'athlète. C'est un manque pour s'entraîner et du point de vue du sommeil, donc on n'arrive pas dans les meilleures conditions dans des championnats. »

Il entend quand même se dégager du temps pour de prochaines

échéances, notamment les championnats d'Europe masters en plein air à Madère en octobre. « Je pense que je vais y aller, mais ce n'est pas encore décidé définitivement », tempère-t-il cependant. S'il y prend part, il viendra avec énormément d'ambition. « Je ferai tout, du 80 m haies au semi-marathon, et toutes les distances, annonce-t-il. Je pourrai faire un maximum de titres, et essayer de faire des records. » L'objectif est clair : 8 médailles d'or, « si je n'arrive pas trop fatigué », et donc des records. Il détient d'ailleurs actuellement les records du monde du 800 et du 3 000 m en plein air.

Plus généralement « il y a un tas de records que j'ai eu, mais qui ont été battus depuis (rires), indique Jean-Louis Esnault. Mon 1^{er} record du monde, c'était sur le 1 500 indoor, en 5 minutes et 3 secondes, quand j'avais 71 ans. Après, j'ai eu des records d'Europe à 75 ans sur le 1 500 m, le 3 000 m, en indoor. Ils ne sont pas encore battus. »

Clap de fin après 2026 ?

Les titres et les records, encore et toujours. Mais qu'est-ce qui motive encore Jean-Louis Esnault après toutes ces années ? Il le résume en 3 points : plaisir, forme/santé, et compétition. « Il faut éviter de trop perdre, se maintenir en forme. Par contre, c'est sûr qu'il faut réduire progressivement, il ne faut pas que j'arrête brutalement, souligne-t-il. Et continuer, ça permet d'avoir de la convivialité dans les rencontres sportives, avec les entraînements en club, plus les compétitions. Et ça permet de changer d'air, j'ai besoin de respirer en dehors de la maison. »

Toutefois, ce retraité depuis l'âge de 65 ans, ex-ingénieur du bois reconverti en énergie et environnement, envisage peut-être de raccrocher après 2026. « J'irai peut-être à Torun (Pologne, où sont prévus les championnats d'Europe masters indoor au printemps 2026, et je pense qu'après 2026, j'arrêterai, annonce-t-il. Je ferai peut-être aussi un dernier marathon en 2026. » D'ici là, il aura sans doute encore étoffé sa collection de médailles et fait tomber d'autres records. ■

Rugby Un jeune Magnycois a brillé avec la France lors d'une compétition de touch rugby

Le touch rugby est une variante du rugby se jouant à 6 contre 6 où l'on doit relâcher le ballon dès que l'on est touché par un joueur de l'équipe adverse. Une discipline où excelle Nataël Soubrouillard. Ce Magnycois âgé de 17 ans vient de s'illustrer avec l'équipe de France lors de l'Atlantic Cup, une grande compétition internationale de touch rugby qui s'est tenue du 31 juillet au 3 août en Irlande. « Nataël a fièrement porté les couleurs de la France » et « son équipe termine 2^e, juste derrière les Anglais », fait savoir la ville de Magny au sujet de ce jeune homme s'entraînant au TR91, club basé à Gif-sur-Yvette et Bures-sur-Yvette (Essonne). ■

Sports de combat L'École taekwondo Trappes atteint le plus haut niveau de labellisation par la Fédération

L'usine à champions est récompensée. L'École taekwondo Trappes (ETT), qui a l'habitude de former des talents et de rafler des médailles internationales, notamment chez les jeunes, s'est vue cet été décerner une 4^e étoile au Label club de la Fédération française de taekwondo, annonce le club dans un post Facebook du 3 août. « Le club atteint désormais le plus haut niveau de labellisation, une distinction réservée à seulement une quinzaine de clubs en France (l'ETT est le seul dans les Yvelines, Ndlr). Cette reconnaissance vient saluer notre travail acharné, notre progression continue, et l'engagement de toute l'équipe : athlètes, coaches, bénévoles et supporters », se félicite l'ETT au sujet de cette distinction en vigueur sur la période 2025-2028. ■

Omnisports Derniers jours pour les séances fitness santé

La commune de Maurepas a mis en place, jusqu'au 28 août, des séances intitulées Fitness santé family. Ces rendez-vous gratuits et ouverts à tous « sont l'occasion de bouger en plein air, dans une ambiance conviviale, encadrée par des professionnels », avance la municipalité sur sa page Facebook. Les séances sont programmées tous les mardis et jeudis de 18 h 30 à 19 h 30 au stade du Bois, à Maurepas. Alors, pour en profiter, il faut faire vite. ■

NOUVEAU À SAINT-CYR-L'ECOLE, DEVENEZ PROPRIÉTAIRE D'UN APPARTEMENT NEUF

Votre **3 pièces**
à partir de
218 000 €
(Parking inclus)



Une parenthèse naturelle en coeur de ville !

Des logements idéalement conçus grâce à leurs **prestations de qualité et leurs espaces de vie lumineux**.

Chaque détail de la vie quotidienne a été pensé pour offrir un **cadre de vie sur mesure pour toutes les familles**.

Appartements parfaitement situés au **29 rue Victorien Sardou**.

Chaque appartement bénéficie **d'un jardin, d'un balcon ou d'une terrasse**, conçus comme le prolongement de l'habitation.

Achetez en toute sérénité



Scannez-moi pour plus d'informations



- **Le + d'Apilogis** : vous bénéficiez d'un interlocuteur dédié pour vous accompagner tout au long du processus d'acquisition.

Avec APILOGIS, profitez de logements de qualité à un prix attractif, pour devenir propriétaire grâce au Bail Réel Solidaire¹ !

Découvrez nos appartements neufs du 2 au 4 pièces.

Le BRS est un dispositif d'accession sociale à prix encadré et accessible. Il permet de diminuer le coût d'achat jusqu'à 30%, en dissociant le terrain du bâti, sous condition d'en faire sa résidence principale.



www.apilogis.fr



09 72 03 52 10



¹Programme éligible au dispositif bail réel solidaire (BRS) et prix maîtrisé pour l'acquisition de sa résidence principale sous conditions de ressources. Apilogis, société anonyme coopérative d'intérêt collectif d'habitations à loyer modéré, société à capital variable ayant son siège social au 18, boulevard du Midi, 78200 Mantes-la-Jolie. Immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Versailles sous le numéro 304 708 589.

CULTURE LOISIRS

► ALEXIS CIMOLINO

Les Clayes Un ex-musicien de Johnny Hallyday à One nation ce dimanche

Greg Zlap, ex-harmoniciste de Johnny Hallyday, se produira le 31 août au sein du centre commercial clétien, à l'occasion d'un showcase, dans le cadre d'une Grande braderie.



La venue le 31 août de Greg Zlap est liée à l'organisation par One nation d'une Grande braderie du 30 août au 7 septembre, sur le modèle de celle de Lille.

Greg Zlap, ancien harmoniciste de Johnny Hallyday, sera à One nation, aux Clayes-sous-Bois, le 31 août de 15 à 17 h. Le musicien franco-polonais âgé de 54 ans, qui a aussi collaboré avec d'autres artistes (Yannick Noah, Eddy Mitchell, Florent Pagny, Bénabar...), a sorti lui-même ses propres albums ou encore contribué à la réalisation de musiques de film, se produira à l'occasion d'un showcase au centre commercial clétien, avec séance de dédicaces. Pour rappel, il s'était déjà produit à SQY, lors d'un concert à Voisins-le-Bretonneux en mars 2023.

Ce showcase se tient plus généralement dans le cadre d'une Grande braderie organisée par One nation du 30 août au 7 septembre, sur le modèle de la Grande braderie de Lille, qui se tient elle les 6 et 7 septembre. « Fier de ses racines nordistes, héritées de la famille propriétaire, le centre outlet One Nation [...] rend hommage à l'esprit festif et chaleureux de Lille en organisant sa Grande braderie outlet. Au programme : prix outlet bradés, restauration à thème et animations spéciales... », résume le centre commercial dans un communiqué.

« Pendant près de 10 jours, les boutiques de One nation Paris vont inviter les allées du centre pour proposer une Grande braderie à ciel couvert, poursuit le communiqué de One nation.

L'opération concernera aussi bien les enseignes de prêt-à-porter (Lacoste, IKKS, The Kooples, Cyrillus, Gerard Darel, De Fursac...) que l'équipement de la maison (Dodo, Garnier Thiebaut, La Maison Peugeot...) en passant par les marques de sports outdoor comme Columbia et Rossignol. »

Cette opération vise à « permettre aux enseignes de déstocker massivement les collections printemps/été, en appliquant des remises supplémentaires sur les prix outlet », explique le communiqué. « Fort du succès de la 1re édition en septembre 2024, le centre de shopping outlet renouvelle cette opération commerciale, non plus sur 5 mais 9 jours. Pour l'occasion, les enseignes mobilisent en amont leur réseau national de boutiques afin de faire remonter les stocks, assurant ainsi une offre renforcée et attractive sur l'ensemble de la période », souligne One nation.

À ne pas oublier non plus, les restaurants du centre commercial, qui se mettront à l'heure de cette Grande braderie, avec l'incontournable plat moules-frites qui y sera proposé, comme à Lille. « L'une des meilleures expériences pour goûter à la fameuse convivialité des Nordistes ! L'enseigne Casa de Nata déclinera également ses célèbres pastéis de nata en saveur spéculoos. Enfin, un stand de gaufres sucrées et salées, viendra compléter cette offre gourmande pendant les deux week-ends. Une escapade gustative qui ravira les amateurs de cuisine du Nord, généreuse et authentique », complète le communiqué.

Sans oublier un certain nombre d'animations festives et familiales gratuites (sculpteur de ballons, maquilleuse...). Dont le showcase de Greg Zlap, donc. Plus de renseignements sur onenation.fr. ■

Magny Le labyrinthe de maïs géant encore présent jusqu'à la fin du mois

Non mis en place l'été dernier, le labyrinthe géant de la ferme de Romainville est de retour depuis le 12 juillet et jusqu'au 31 août.

De retour après 2 ans d'absence. Depuis le 12 juillet et jusqu'au 31 août, un labyrinthe de maïs géant est aménagé dans un champ de la ferme de Romainville, à Magny. Une idée de sortie intéressante pour les familles avec enfants avant la rentrée des classes. Mais attention, ce ne devrait pas être de tout repos, puisqu'il faudra trouver son chemin dans 20 000 m² de dédale. « Dans le parcours, plusieurs pan-

cartes sont positionnées. [Les participants] doivent reporter la lettre de la pancarte pour former un mot. C'est familial et la durée moyenne est d'1 h. Une récompense sera remise, s'ils trouvent la sortie », indique Jonas Delalande, agriculteur à la tête de la ferme de Romainville, à nos confrères de 78actu. Une structure gonflable attend les enfants à la sortie du parcours et, nouveauté cette année, de la slackline,

révèle l'agriculteur au site internet d'actualités yvelinoises. Le public pourra également (re)découvrir le labyrinthe à l'occasion du marché fermier des 30 et 31 août (voir p.5). Le labyrinthe est ouvert du mardi au vendredi de 14 h à 18 h 30 et les samedis et dimanche de 10 h à 18 h 30. Le tarif d'accès s'élève à 6 euros par personne (gratuit jusqu'à 3 ans). Détails à earldelalande.78@gmail.com. ■

Plaisir La Nuit des étoiles revient ce vendredi

Comme chaque année, Vega, association plaisiroise d'astronomie, organise à la fin de l'été sa Nuit des étoiles. L'édition 2025 aura lieu le 29 août dans le parc du château. Au programme, conférences scientifiques vulgarisées dans la cour des

communs à partir de 21 h (en cas d'intempéries, elles seront données au théâtre Robert Manuel), puis observation du ciel, des planètes et des étoiles (si la météo le permet) de 22 h 30 à 1 h. Entrée libre et gratuite. ■

Magny Les visites guidées de l'église Saint-Germain de Paris vont reprendre

Elle s'appelle église Saint-Germain de Paris mais est bien située à Magny-les-Hameaux. Cet édifice du XII^e siècle, lieu important du patrimoine local, a fait l'objet de plusieurs rénovations dans son histoire, dont une ayant consisté à placer des pierres tombales issues des ruines de Port-Royal des Champs le long des murs de l'église, avant que celles-ci soient, en 2001, re-

groupées « dans des ensembles plus cohérents », indique un document de la municipalité relatif à l'histoire de l'église. Pour en savoir plus sur les secrets de ce lieu de culte, des visites de l'église Saint-Germain de Paris sont organisées tous les samedis de juin, juillet et septembre de 14 à 18 h. La prochaine est donc programmée le 6 septembre. ■

SQY Île de loisirs : venez prolonger les vacances au Paradis des enfants

Ce parc d'attractions pour enfants situé à l'Île de loisirs, comprenant 13 manèges ainsi que du karting, des structures gonflables et une pêche aux canards, reste ouvert jusqu'à la mi-novembre.

Une bonne idée de sortie pour prolonger l'esprit vacances après la reprise ou pour ceux qui n'ont pas eu la chance de partir cet été. Au Paradis des enfants, parc d'attractions situé à l'Île de loisirs de SQY, reste ouvert jusqu'à mi-novembre (il fermera ensuite de manière saisonnière jusqu'en février), tous les jours de 10 h 30 à 19 h durant les vacances scolaires, et les mercredis, samedis, dimanches et jours fériés de 10 h 30 à 19 h hors vacances.

« C'est LA sortie idéale pour faire plaisir à toute la famille sans vider le porte-monnaie », peut-on lire sur la page Facebook de Au Paradis des enfants, présentent ce parc comme « le parc d'attractions le moins cher d'Île-de-France ». Il est ainsi rappelé que tous les manèges sont à 1 euro (sauf gonflables et karting, coûtant 3 euros, et la pêche aux canards, à 5 euros). « On le connaît tous, le secret pour faire plaisir aux enfants... les emmener au manège ! Des manèges pour tous les goûts, les tendres et les casse-cou, des attractions pour tous les âges des plus coquins aux plus sages, du bon temps pour les petits et les grands ! », indique le site internet de ce parc pour enfants de 2 à 12 ans.

On peut citer des manèges comme la chenille sur rails « et son rythme endiablé », le manège enchanté, les chaises volantes, Les Kangourous, l'Anaconda river (un parcours sur l'eau



« C'est LA sortie idéale pour faire plaisir à toute la famille sans vider le porte-monnaie », affirme le parc, rappelant que les manèges sont à 1 euro (sauf gonflables, karting et pêche aux canards).

dans des embarcations façon rondins de bois), le Jumper dog (où, « bien installés sur le dos d'un gros chien coloré et sympathique, les enfants tournent et sautent au rythme des montées et descentes du chien »), les Toupies cups, les trampolines, le petit train, ainsi donc que les structures gonflables (pour bébé ou pour enfants), la pêche aux canards et le karting inspiré de Mario kart. Sans oublier les nouveautés 2025 : Les Montgolfières, Le Petit canyon (manège aquatique mais à priori plus paisible que l'Anaconda river), le Rodéo safari, et le bateau pirate. Pour les gourmands, des snacks sucrés et salés sont aussi en vente au sein du parc.

L'entrée pour accéder au Paradis des enfants s'effectue par le côté Trappes de l'Île de loisirs, rond-point Eric Tabarly. Renseignements au 01 39 48 98 40, à auparadisdesenfants@yahoo.com et sur auparadisdesenfants.fr. ■



La Gazette Saint-Quentin-en-Yvelines

Rédacteur en chef adjoint :
Alexis Cimolino
alexis.cimolino@lagazette-sqy.fr

Actualités, sport, culture :
Alexis Cimolino
alexis.cimolino@lagazette-sqy.fr

Actualités, faits divers :
Pierre Ponlevé
pierre.ponleve@lagazette-sqy.fr

**Directeur de la publication,
éditeur et rédacteur en chef :**
Lahbib Eddaouidi
le@lagazette-yvelines.fr

Publicité :
Lahbib Eddaouidi
pub@lagazette-sqy.fr

Conception graphique :
Mélanie Carvalho
melanie.carvalho@lagazette-sqy.fr

Imprimeur : Paris Offset Print, 30, rue Raspail 93120 La Courneuve

ISSN : 2646-3733 - Dépôt légal : 08-2025
Edité par *La Gazette de Saint-Quentin-en-Yvelines*, société par actions simplifiée. Adresse : 9, rue des Valmonts 78180 Mantes-la-Ville.

Ne pas jeter sur la voie publique.

JEUX

SUDOKU : niveau facile

4	9	2		1	3	5		6
	1		9		5	3	2	
	5		6	4		1		9
	4		3	6		8		2
2		7				4		3
3			2	8		7		5
5		8	4	9				1
6					8	9	4	
9	2	4	7	3		6	5	

SUDOKU : niveau difficile

				1		4		
	9							
1			4			3		
		5		7			3	
					4	7		
	1				3		6	4
	2			6		8		
		3			5		2	
8	6		3		7		5	

Solutions de La Gazette de Saint-Quentin-en-Yvelines n° 323 du 22 juillet 2025 :

8	9	2	3	4	6	7	1	5
4	1	7	2	8	5	6	3	9
3	6	5	7	9	1	2	8	4
7	4	9	6	2	3	1	5	8
5	2	6	4	1	8	9	7	3
1	3	8	5	7	9	4	2	6
9	8	4	1	5	2	3	6	7
6	7	1	8	3	4	5	9	2
2	5	3	9	6	7	8	4	1

9	8	2	3	7	6	1	5	4
4	5	7	1	9	2	8	6	3
1	6	3	5	8	4	7	2	9
5	2	6	7	4	9	3	8	1
3	9	1	6	5	8	2	4	7
7	4	8	2	3	1	6	9	5
6	7	4	8	1	5	9	3	2
2	3	9	4	6	7	5	1	8
8	1	5	9	2	3	4	7	6

Ces grilles Sudoku vous sont proposées grâce à Thibaut Bernard, auteur du logiciel gratuit et libre de diffusion du site internet alphaquark.com.

**Vous êtes entrepreneur,
commerçant, artisan,
vous désirez passer votre publicité
dans notre journal ?**



Faites appel à nous !

pub@lagazette-sqy.fr

REJOINDRE SUEZ, C'EST AGIR CHAQUE JOUR AU SERVICE DE L'ENVIRONNEMENT.

**Des métiers passionnants,
des opportunités de carrière
pour révéler vos talents.**

Rejoindre SUEZ, c'est rejoindre un groupe qui cherche à faire bouger les choses, avoir de l'impact, le tout dans un environnement de travail inclusif et favorable.

Avec nous, construisez votre carrière dans une entreprise engagée au service de l'environnement, y compris le vôtre !

**Prêts à exercer un métier qui a du sens
et à relever les défis environnementaux
d'aujourd'hui et de demain ?**

Rejoignez-nous ! SUEZ recrute des managers, des techniciens de réseau eau potable et assainissement, des électromécaniciens, des techniciens de traitement, des agents de réseau eau potable et assainissement, des automaticiens...

Retrouvez toutes nos offres sur notre site carrière.

C'est par ici !



40

**C'est le nombre de postes à pourvoir
sur l'ouest de l'Île-de-France**

